## CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE SAINT-MAURICE

## COUR MUNICIPALE VILLE DE LA TUQUE

Dossier no:	Directeur des poursuites criminelles et pénales
Constat no :	Partie poursuivante
	с.
<u>-</u>	Partie défenderesse
<b>DEMANDE DE REMIS</b> (Article 29 du Règlement des cours municipe	
Je désire obtenir une remise puisque je ne pourrai être présent(e) le _	pour l'audition de
ma cause devant être entendue au 525, rue Saint-Eugène à La Tuque	ià (Heure)
La raison pour laquelle je ne pourrai être présent(e) est la suivante :	
Je suis conscient(e) que :	
<ul> <li>La partie poursuivante peut contester ma demande;</li> <li>Les délais entre la date prévue pour l'audition et la nouvel demande de remise me seront imputables;</li> </ul>	le date obtenue par la présentation de cette
• Des frais applicables en vertu du <i>Tarif judiciaire en matière</i> je suis déclaré coupable de l'infraction lors de l'instruction.	pénale seront exigés pour l'ajournement si
Et j'ai signé à, ce ième jour du mois de	20
Signature :	
Adresse :	
No de téléphone : Courriel :	

La présente demande doit être transmise à la Cour municipale (par télécopieur au : 819 523-4536, ou par courriel à : <a href="mailto:courmunicipale@ville.latuque.qc.ca">courmunicipale@ville.latuque.qc.ca</a>) <a href="mailto:au plus tard trois">au plus tard trois</a> (3) <a href="mailto:jours avant la date prévue pour l'audition">audition</a>. Si votre demande est accordée, un nouvel avis d'audition vous sera acheminé. Pour plus d'information, veuillez nous contacter au 819 523-8200 poste 2121.